



16 octobre 2025

Cinquième Réunion mondiale du Syndicat du personnel de l'OIT : Unis pour défendre les droits du personnel dans un contexte d'incertitude

Chers collègues,

La cinquième Réunion mondiale du Syndicat du personnel de l'OIT s'est tenue à Genève du 6 au 10 octobre 2025, réunissant des représentants du personnel de tous les lieux d'affectation. Il s'agissait de notre première Réunion mondiale en présentiel depuis dix ans, qui s'est tenue à un moment critique alors que l'Organisation est confrontée à une grande incertitude financière et à des processus de réforme en cours au sein des Nations unies.

Pourquoi cette réunion était-elle importante ?

La réunion s'est ouverte par un discours du Directeur général Gilbert F. Houngbo, qui a souligné les pressions financières résultant du retard dans le versement des contributions de certains États membres clés. En réponse, les représentants du Syndicat du personnel de tous les lieux d'affectation ont réaffirmé leur engagement en faveur de la solidarité et la nécessité urgente de protéger l'emploi, les conditions de travail et les droits du personnel en cette période difficile.

Ce que nous avons accompli et ce qui reste à faire

Les délégués ont passé en revue les progrès significatifs réalisés ces dernières années, notamment dans les domaines suivants :

- Les modalités de travail flexibles ;
- L'amélioration des politiques en matière de congé parental ;
- Les mesures d'inclusion des personnes handicapées ;
- La protection de la sécurité et de la santé au travail ;
- Les initiatives de soutien en matière de santé mentale ;
- Les pratiques de recrutement plus équitables.

Cependant, les représentants ont également identifié des inégalités persistantes qui nécessitent une attention immédiate :

- Traitement injuste du personnel sous contrat de coopération au développement ;
- Disparités en matière de sécurité de l'emploi et de possibilités de mobilité ;
- Incohérence des politiques entre le siège et les bureaux extérieurs ;

- Manque de transparence dans la mise en œuvre des politiques RH.

Les représentants syndicaux ont clairement indiqué que **tous les membres du personnel, quel que soit leur type de contrat ou leur lieu d'affectation, méritent un traitement équitable et transparent.**

Notre position sur les coupes budgétaires et les changements organisationnels

Une partie importante de la réunion a été consacrée aux perspectives financières de l'Organisation et à l'impact potentiel des scénarios de réduction budgétaire proposés. Le Syndicat du personnel a adopté les positions suivantes :

- **Le dialogue social de bonne foi (y compris les négociations collectives) et la transparence ne sont pas négociables** – Tout changement proposé doit être discuté avec les représentants du personnel dans le cadre d'un dialogue social de bonne foi, et non décidé à huis clos ;
- **Une mise en œuvre progressive est essentielle** – Des changements soudains et radicaux mettent en péril les moyens de subsistance du personnel et compromettent la stabilité de l'organisation ;
- **La supervision par l'organe directeur est nécessaire** – Les décisions importantes qui affectent le personnel doivent faire l'objet de mécanismes de supervision et de responsabilité appropriés ;
- **L'engagement en faveur des principes du travail décent doit également s'appliquer au personnel de l'OIT** – Les contraintes financières ne peuvent servir de prétexte pour porter atteinte aux droits fondamentaux au sein même de l'organisation chargée de les promouvoir à l'échelle mondiale.

Préparer l'avenir du travail

Au-delà des préoccupations financières immédiates, la réunion a abordé les défis à plus long terme : comment l'intelligence artificielle, le changement climatique et l'évolution de la dynamique géopolitique qui vont remodeler le travail et l'OIT elle-même. Elle s'est également interrogée sur la manière de maintenir la neutralité des fonctionnaires internationaux en ces périodes critiques et a examiné l'impact sur la santé mentale et le bien-être du personnel.

Les délégués ont appelé l'Organisation à montrer l'exemple en :

- Un renforcement proactif des capacités de l'ensemble du personnel ;
- Des mesures de transition équitables pour les personnes touchées par les changements technologiques ;
- Des politiques qui préservent le bien-être et la dignité du personnel à l'ère de la transformation.

Aller de l'avant : nos engagements pour les cinq prochaines années

La réunion s'est conclue par l'adoption d'une résolution, d'une déclaration de vision et de mission et d'une orientation stratégique pour guider les activités du Syndicat du personnel jusqu'en 2030. Nos principaux engagements sont les suivants :

1. **Défendre les droits du personnel par l'action collective** - Nous continuerons à nous organiser, à nous mobiliser et à nous serrer les coudes pour protéger les droits et les conditions de travail de tout le personnel de l'OIT.

2. **Exiger un véritable dialogue social de bonne foi** - Nous n'accepterons pas les décisions prises sans un dialogue social de bonne foi. L'administration doit s'engager de manière significative avec les représentants du personnel sur toutes les questions qui affectent nos conditions de travail.
3. **Garantir la transparence et la communication** - Nous ferons pression pour obtenir une communication transparente, claire et cohérente entre le siège et les bureaux extérieurs, ainsi que la responsabilité dans la mise en œuvre des politiques qui touchent le personnel.
4. **Tenir les dirigeants responsables du respect des principes du travail décent** - L'OIT ne peut promouvoir de manière crédible le travail décent à l'échelle mondiale si elle ne respecte pas ces principes pour son propre personnel.
5. **Préparer le personnel aux défis futurs** - Nous plaiderons en faveur de la formation, du soutien et de transitions équitables à mesure que le monde du travail et notre organisation évoluent.

Ce que cela signifie pour vous

[La résolution](#) adoptée lors de cette réunion représente la voix collective des représentants du personnel de tous les lieux d'affectation. Elle guidera la manière dont le Syndicat du personnel collaborera avec l'administration sur des questions cruciales au cours des prochaines années.

Nous voulons être clairs : « ***L'incertitude financière ne doit pas servir de justification pour porter atteinte aux droits du personnel, contourner les processus de consultation appropriés ou prendre des décisions qui affectent vos moyens de subsistance sans que votre voix soit entendue*** », déclare Daniel Bertossa, secrétaire général de l'Internationale des services publics (ISP).

Le Syndicat du personnel continuera à :

- Suivre de près l'évolution de la situation ;
- Exiger la transparence de la part de l'administration ;
- Consulter le personnel sur les propositions importantes ;
- Négocier en votre nom en mettant vos intérêts au premier plan ;
- Vous tenir informés des développements importants.

Votre voix compte

La force du Syndicat du personnel réside dans la participation active et le soutien de l'ensemble du personnel de l'OIT. Nous vous encourageons à :

Vous tenir informé des développements qui touchent le personnel, de vous engager auprès de vos représentants locaux, de partager vos préoccupations et vos points de vue, de faire preuve de solidarité avec vos collègues de tous les lieux d'affectation.

En ces temps incertains, l'unité est notre plus grand atout. Divisés, nous mendions, unis, nous négocions.

En toute solidarité,

Le Comité du Syndicat du personnel de l'OIT
